



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :
25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN
Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith
–CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAULT Stéphane –
MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Décision Modificative Budgétaire : 2024-35

Madame DULUC présente à l'assemblée délibérante la décision modificative budgétaire n°2024-35 nécessaire
en section de fonctionnement, pour assurer le règlement de la rémunération des agents jusqu'au 31 Décembre
2024. En effet, Madame DULUC précise que la situation est liée à la régularisation du Complément de
Traitement Indiciaire versée à certains agents de la collectivité.

Section de fonctionnement :

- Recettes :

- Dotations et participations

Article 7473 (Participations Départements) : + 25 000€

- Dépenses :

- Charges à caractère général

Article 60623 (Alimentation) : - 20 000€

Article 611 (Contrat de prestations de services) : -7 000€

Article 613 (Locations) : - 8 000€

- Charges de personnel et frais assimilés

Article 6411 (personnel titulaire) : + 33 000€

Article 6413 (personnel non titulaire) : + 27 000€

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, le conseil d'administration **VALIDE** la décision modificative budgétaire
n°2024-35 présentée.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 8 Novembre 2024



CONVOCAION :
25.10.2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**



L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith –CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Règlement intérieur du centre de loisirs : 2024-36

Madame DULUC demande à l'assemblée d'émettre un avis sur le document joint à la convocation. Après avoir échangé, les membres de l'assemblée délibérante le valident à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Diffusion sur le site internet de la commune le : 8 Novembre 2024

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



CONVOCAATION :
25.10.2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith –CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBault Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Procédures de fonctionnement pour la Résidence Sully et le Service Autonomie à Domicile : 2024-37

Madame DULUC informe l'assemblée sur la nécessité de rédiger ces documents qui à la fois cadrent et officialisent les conduites à tenir par les agents face à une situation d'un administré en difficulté ou ne danger (bénéficiaires du SAD ou résidents). Ces procédures, à visée médicale, ont été rédigées par Mme MATHIOT et Mme MARTIN puis validées par un médecin gériatre pour s'assurer de la validité des actes et démarches à suivre. Les procédures rédigées sont les suivantes : **appel centre 15, chutes, conduite à tenir en cas de coup de chaleur, conduite à tenir en cas de fièvre, conduite à tenir en cas de malaise, conduite à tenir face à un résident en état d'agitation, lutter contre les fausses routes alimentaires, lutter contre la constipation, conduite à tenir en cas de forte chaleur ambiante, modalités de prise en charge d'un décès, problèmes médicaux et urgences médicales, hydratation orale, transfert d'une personne et hospitalisation d'urgence.** Après avoir échangé, les membres de l'assemblée délibérante valident à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Étaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith –CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Choix du prestataire pour l'évaluation externe de la Résidence Sully en 2025 : 2024-38

Madame MARTIN informe l'assemblée que 3 devis ont été sollicités : APOGEES, JRH Consultants, QUOANIX. Seuls 2 ont répondu à la demande, APOGEES n'ayant toujours pas obtenu son agrément (COFRAC) pour mener à bien cette prestation. Après avoir échangé, l'évaluation portant sur les mêmes critères, les membres de l'assemblée délibérante valident à l'unanimité la prestation la moins chère soit celle proposée par le cabinet JRH Consultants pour un montant de 4500€ TTC (déplacements compris).

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN
Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith
–CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAUT Stéphane –
MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Choix du prestataire pour la démarche qualité : 2024-39

Madame MARTIN a sollicité 2 devis auprès de QUALINEO et AGEVAL pour bénéficier d'un
accompagnement dans le cadre la démarche qualité et ainsi permettre à la collectivité de veiller à la mise en
conformité de son activité. Seul QUALINEO a répondu à la demande pour un montant annuel de 3046,68€ TTC
par an. Le contrat sera signé pour 3 ans. Les membres de l'assemblée délibérante valident à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith –CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Dossier d'étude de cheminement de l'éclairage extérieur : 2024-40

Madame DULUC informe l'assemblée que suite aux orientations budgétaires décidées en début d'année 2024 par le Conseil d'Administration, ces travaux en faisaient partie. Une visite sur site à la Résidence Sully a eu lieu par le SDE18 qui s'est chargé d'établir les devis. La proposition faite avec des supports solaires est évaluée à 26 771.73€ HT . Le SDE 18 prendrait en charge 50% du coût des travaux soit 13 385.87€ HT. Le restant à charge de la collectivité s'élève à 18 740.20€ TTC. Madame MARTIN complète les propos de Madame la Présidente en expliquant qu'une demande de subvention auprès de la CARSAT sera sollicitée. Les membres de l'assemblée délibérante valident le projet : 10 voix « pour » et 6 abstentions.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN
Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith
–CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAUT Stéphane –
MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Remboursement d'un trop versé par des bénéficiaires du SAD : 2024-41

Madame MARTIN informe l'assemblée que, dans l'attente d'un accord de prise en charge, les bénéficiaires du SAD régulent les heures réalisées sur la base du tarif payant. Suite à la régularisation de leur situation par l'organisme de prise en charge, deux bénéficiaires ont engagé un trop-versé en faveur de la collectivité pour les montants suivants :

- 1884.54€
- 579.88€

Madame DULUC demande à l'assemblée de bien vouloir accepter le remboursement des sommes dues.
Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Novembre 2024
La Présidente du CCAS,





**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

25.10.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le cinq Novembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie - BONNIN
Christine- KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith
–CHANTRIAUX Delphine – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM BISSONNIER Patrice–GABILLAT Eric - GIBAULT Stéphane –
MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 13

votants : 16

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

M ANDRIAU Alain a donné son pouvoir à Mme PORTIER Sergiane

M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : M LECAS Medhi

Mme Delphine CHANTRIAUX a été élue secrétaire

Encaissement de dons : 2024-42

Madame DULUC informe l'assemblée que suite à un sinistre engendré par un agent de la collectivité au domicile d'un bénéficiaire. Le coût des travaux réalisés par l'artisan soit 344.30€ TTC payé par le CCAS nous sont remboursés intégralement par AXA. Les membres de l'assemblée délibérante valident à l'unanimité l'encaissement.

La Secrétaire de séance

Delphine CHANTRIAUX

Pour copie conforme

ORVAL, le 6 Novembre 2024

La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC